

FESTIV'ÂGE

Rassemblement festif

20.03.2025 DE 12H À 14H
Place de l'Université



Fins de carrières, que va nous servir l'UCLouvain ?

Pourquoi un **Festiv'âge** ?

Depuis le 1^{er} janvier 2025, **l'âge de la pension** est passé à 66 ans.
En 2030, il passera à 67 ans.

Afin d'**anticiper** l'impact de ces changements pour les travailleurs de l'UCLouvain, la délégation CNE a déposé il y a 9 mois auprès de l'employeur un cahier reprenant des propositions concrètes pour les travailleurs de chaque statut.

À ce jour, après 4 réunions, nous **n'avons rien reçu en retour** à part des statistiques et l'évaluation exagérée du coût de nos propositions. En ce début d'année, l'UCLouvain a communiqué son souhait de mettre au frigo le groupe de travail des aménagements de fin de carrière. Pour la CNE UCLouvain, c'est **«inaudible»**.

Par ce Festiv'âge, nous voulons faire comprendre à l'employeur que les membres du personnel souhaitent que ce dossier aboutisse à des **mesures concrètes** et cela d'autant plus que l'Arizona assombrit le paysage des futurs pensionnés.

Venez nombreuses et nombreux ce **20 mars entre 12h et 14h** pour participer à notre **pique-nique festif**. Vous pourrez remplir un Post-it reprenant votre souhait pour votre fin de carrière. Ceux-ci seront remis à 13h45 aux autorités.

Des activités et des boissons seront prévues pendant les **2 heures**.

Contactez-nous pour plus d'infos :
Nancy Clause nancy.clause@uclouvain.be
Muriel Denayer muriel.denayer@uclouvain.be